



« Mon URPS est dans le PRS »

Février 2017 : Lancement par l'ARS du Grand Est des travaux pluriprofessionnels pour l'élaboration du projet régional de santé (PRS) 2018-2028, et du schéma régional de santé pour ces 5 premières années. Il s'agit de faire ressortir 5 à 7 objectifs opérationnels, réalisables dans ces délais, pour améliorer la qualité et optimiser la prise en soin des patients atteints de différentes pathologies.

Dans le module « **Parcours maladies cardio-neuro-vasculaires** », les questions sont nombreuses et les points d'amélioration multiples : quid du parcours de soins du patient victime d'accident ischémique transitoire (AIT) échappant largement au parcours UNV et trop peu pris en charge ; quel accès aux structures de soins de suite et réadaptation spécialisés ou non pour le patient victime d'accident vasculaire cérébral (AVC) ; comment optimiser l'accès aux soins de ville, médicaux et paramédicaux, dans les situations de retour à domicile ?

Pour éclairer la réflexion de l'ARS, votre URPS des orthophonistes du Grand Est a participé aux groupes de travail dédiés aux parcours « filière UNV/Aval MCO (en médecine, chirurgie, obstétrique) » et « post-MCO/Aval » :

- **Entendre les enjeux nationaux et locaux sur cette thématique** pour appréhender la situation dans sa globalité, avec la participation des autres URPS, des représentants institutionnels et des tutelles.
- **Rappeler la place et la plus-value des soins orthophoniques** dans le parcours du patient en post-AVC

et post-AIT, en UNV, en MPR mais aussi en libéral, notamment dans le suivi au long cours.

- **Alerter (une nouvelle fois) l'ARS** sur la difficulté d'accès aux soins orthophoniques de ville et les problématiques démographiques de notre territoire.
- **Exposer le cahier des charges** des orthophonistes pour optimiser le dispositif Prado-AVC.
- **Réfléchir l'articulation de l'intervention orthophonique libérale** avec celle d'équipes mobiles expérimentées sur certains territoires.

- **Proposer l'intégration d'orthophonistes** dans l'élaboration des programmes d'éducation thérapeutique destinés aux patients ou aidants de patients.

Voilà certaines des missions accomplies par vos représentants de l'URPS des orthophonistes du Grand Est pendant leur mandat... et le travail auprès de l'ARS se poursuit au sein du comité de pilotage de ce module « maladies cardio-neuro-vasculaires » pendant toute la durée du PRS. Affaire à suivre, donc !

